

Jean-Baptiste André Godin à Hortense Parent, 19 mars 1879

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 2 p. (11r, 12v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Hortense Parent, 19 mars 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49840>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 mars 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Parent, Hortense](#)

Lieu de destination 2, rue des Beaux-Arts, Paris

Description

Résumé Godin adresse à madame Parent un numéro du journal *Le Devoir* qui ne lui est pas parvenu. Il attire son attention sur l'avis paru dans l'avant-dernier numéro du journal demandant aux abonnés de Paris de régler leur abonnement au bureau de Paris au 32 rue Serpente. Il accuse réception du traité de musique qu'elle lui a envoyé : il indique que la musique de piano est exceptionnelle au Familistère et n'a pas sa place dans les écoles, mais qu'il recommandera l'ouvrage aux quelques personnes qui cultivent le piano au Familistère. Il lui adresse ses compliments ainsi qu'à sa fille.

Notes

- Godin répond à une lettre d'Hortense Parent du 16 mars 1879 dans laquelle celle-ci, abonnée au *Devoir*, déclare son intérêt pour le Familistère dont elle et sa fille Hortense ont découvert l'existence en séjournant dans la colonie de Condé-sur-Vesgre, et annonce l'envoi de la deuxième édition du petit traité de musique de piano rédigé par sa fille (Archives du Familistère, correspondance passive de Godin, ARCH-FAM-2021-0-0312).
- L'avis aux abonnés de Paris dont il est question dans la lettre paraît dans le numéro du *Devoir* du 9 mars 1879 (voir en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.2/402/70/466/0/0>, consulté le 25 mai 2023).

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature n'est pas copiée.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Musique](#)

Œuvres citées

- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)
- [Parent \(Hortense\), *Exposition de ma méthode d'enseignement pour le piano*, Paris, J. Hamelle, s. d.](#)

Lieux cités [32, rue Serpente, Paris](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris 1^{er} Mars 77

Madame,

- Le journal qui me voulait pas arriver n'est pas adressé par le concierge.
- Voilà avec peu moins, dans notre avant dernière. Il y a que nous prions nos abonnés de Paris de bien vouloir faire passer le montant de leur abonnement au bureau du Théâtre, 3^e rue Serpente, ou l'adresser à ce sujet au ministre du poste à M. de Blaizière, le bureau de Paris m'ayant fait ce gêne de recettes.
- J'ai bien reçu le traité de Musique que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser,

et si je ne vous ai pas écrit plus tôt, c'est que je voulais vous dire quelques mots de cet ouvrage en que des travaux pressants avaient obligé l'un d'en différer jusqu'ici l'examen.

Mais y avons trouvé de très-précieux enseignements, mais, comme vous l'avez bien compris, la musique de piano n'est qu'une exception au Théâtre, et n'a rien à faire encore dans nos écoles.

Je me ferai néanmoins un véritable plaisir de reconnaître à l'occasion cet ouvrage et de le faire connaître aux quelques personnes

Madame

que cultiveront ici le
piano.

Je voudrais ajouter
Madame, pour nous
et pour Ma fille notre
fille, l'assurance de
mon entière considération.